



Processus d'instruction d'un projet pédagogique transformant dans le cadre du CNR Académie de Créteil



CADRE D'ÉLIGIBILITÉ

Le projet répond aux besoins des élèves.

Le projet vise à améliorer la réussite et le bien-être des élèves ainsi qu'à réduire les inégalités.

Le projet est issu d'une concertation élargie au sein de l'école ou de l'établissement.



PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

L'inspecteur référent est sollicité dès le début de l'élaboration du projet pour accompagner le porteur.

La fiche d'auto-évaluation est renseignée, en appui à la construction du projet.

Le projet est déposé sur la plateforme Sphinx Declic : sphinxdeclic.com



PROCÉDURE DE VALIDATION

La commission de validation instruit le dossier et demande, le cas échéant, des compléments.

➔ Le projet est validé et financé dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.

➔ Le projet ne relève pas du CNR Éducation mais sera accompagné.